

## I. Organisation générale

### ○ *Bilan des élections :*

Taux de participation 49,68%. Evolution possible vers vote en ligne.

Rappel rôle délégués : médiation et avis, porte-parole. Ils représentent tous les parents de l'école. Les délégués n'ont pas eu de retour par mail des autres parents. Toutes les informations concernant élections et coordonnées des parents élus ont été publiées sur le site de l'école et dans les panneaux d'affichage.

### ○ *Protocole sanitaire et contraintes actuelles :*

Retour au niveau 2. Que cela signifie ?

**Niveau jaune : masques obligatoires en classe.** Même un protocole vert donne lieu à des adaptations. Il y a à minima des décalages dans les entrées, sorties, récréations.

Le Protocole appliqué est valable dans tout le pays, néanmoins il se décline selon certaines variables tel que les effectifs, la configuration des bâtiments, l'âge des enfants...

**Pas de brassage entre les classes :** pas d'accueil possible des élèves si enseignant absent, sauf au sein d'un même niveau de classe, si effectif le permet.

La **communication concernant le protocole** est assurée par le site de l'école et par klassly. Elle est **aussi rapide que les annonces officielles le permettent.**

**Récréation :** pas de changement, 4 classes du même cycle sortent ensemble. Pas de masque obligatoire en extérieur.

**Sport :** le gymnase est déconseillé, mais pas interdit. Sport en extérieur si la météo le permet. Activités sans contact en intérieur.

Absences d'enseignants et **difficulté de répartition**, s'il n'y a pas de remplaçant : en général les deux parents n'ont pas de profession prioritaire. Chacun pourra s'interroger sur ses réelles possibilités de garder l'enfant ou non.

Une enseignante remplaçante s'est fait verbalement attaquer dans la cour de l'école par une maman, qui critiquait son travail. Ce type d'événement, très désagréable et injuste, doit être évité. Les remplaçants sont des collègues au même titre que les autres enseignants de l'école et doivent être respectés. C'est une chance d'avoir des remplaçants en cas d'absence d'un titulaire.

La Directrice est au bureau les lundis et mardis et c'est à elle qu'il faut s'adresser si on souhaite poser des questions ou faire remonter des doutes.

**Tests salivaires :** le laboratoire signale les cas positifs à la directrice, en gardant l'anonymat des élèves concernés.

Jusqu'à présent, et depuis le début de la pandémie, aucune classe de l'école n'a été fermée pour Covid: le protocole et l'attitude des familles semblent nous avoir préservés.

### ○ *Organisation enseignement religieux :*

L'organisation a été modifiée à cause du protocole sanitaire. Un seul intervenant externe (pasteur Schwab) + une collègue qui prend le groupe des CP (Mme Sauer). Il y a 4 groupes par niveau de classe pour limiter le brassage. L'enseignement est interconfessionnel, ni catholique ni protestant, et les élèves des deux

confessions y sont mélangés. Une demande pour que cet arrangement soit prolongé sera soumise pour accord en fin d'année scolaire. Cette configuration évite de pénaliser des classes dans lesquelles les élèves protestants partent en décalage avec les élèves catholiques et qui se retrouvent donc avec tout le jeudi après-midi bloqué.

### ○ *Sécurité :*

Le premier exercice incendie a déjà eu lieu. Rien à signaler. Les autres suivront selon un calendrier qui sera communiqué à la Directrice (1 alerte attentat, 1 alerte catastrophe naturelle, 2 autres incendie)

## II. Activités école

### ○ *Evaluations nationales CP et CE1 :*

Les évaluations ont eu lieu la 2ème semaine de septembre. Elles ont lieu tous les ans, en début CP et à mi CP. Pour les CE1 elles sont passées juste en début d'année scolaire.

Globalement, pas de chute des résultats par rapport aux années précédentes. Certains items sont moins bien réussis que d'autres, car interviennent trop tôt dans l'année (par ex positionner un nombre sur une droite numérique).

### ○ *Projets de l'année :*

Les sorties sont pour le moment autorisées.

**Le Pass sanitaire** pour les adultes peut être demandé ou pas, le mieux est de l'avoir en tant qu'accompagnateur, surtout dans les lieux qui ne sont pas fermés au public non scolaire au moment de la sortie. Le Pass s'obtient avec le vaccin ou avec un test covid négatif.

### Projets et sorties par classe

- CM1-CM2 Mmes Amstoutz et Barthélemy: ateliers au Musée d'art moderne et au Musée historique, cinéma, PMC (Roméo et Juliette), cycle d'escrime sur 6 semaines, théâtre
- CM1-CM2 Mmes Demirci et Blot: théâtre sur toute l'année sur les horaires d'APC avec Mme Faivre, pour tous les volontaires, le lundi. Il y aura une présentation finale. Une semaine d'escalade est en cours, Ecole et cinéma, un spectacle à la maison des arts. Le projet du journal de l'école va continuer chapoté par Mme Demirci
- CE2-CM1 Mme Cusey: mêmes projets que Mme Demirci
- CP Mme Sauer : maison des arts, musées, stage d'escalade, concert de l'orchestre philharmonique. Cycle piscine
- CP Mme Pflieger : mêmes projets que Mme Sauer et médiathèque
- CE1-CE2 Mme Schall : projet école et cinéma, cycle d'escrime, spectacle maison des arts
- CE2 Mme Sonntag : maison des arts, musée Tomy Ungerer, musée des beaux-arts, musée d'art moderne, orchestre philharmonique, médiathèque, une semaine d'escalade
- Les élèves du dispositif **ULIS** participent aux sorties et projets de leur classe d'inclusion.

Mme Pflieger illustre la contribution de la coopérative scolaire : la coopérative scolaire couvre une partie du cout des sorties pédagogiques et prend en charge la totalité du transport pour les semaines d'escalade. Cette année il y a eu moins de recette. La coopérative scolaire ne peut fonctionner que sous couvert de l'OCCE, on doit payer une cotisation et une assurance pour couvrir les enfants et les parents. Pour l'école on a payé 500 euros qui représentent la cotisation intégrale de 2 classes et demie. L'intégralité des cotisations est reversée aux classes après cotisations payées à l'OCCE. Chaque classe a récupéré 10 euros par enfant. Plus de 10% des familles n'ont pas participé cette année.

Projet marché de Noël : nous aurons un chalet, mis à disposition par la Mairie, le 3 décembre de 18 à 21h et le 4 décembre de 14h à 20h, place de la Liberté. Une vente d'objets créés par les élèves aura lieu. Une participation des parents sera la bienvenue (réalisation de gâteaux, aide aux bricolages...), sous réserve du pass sanitaire.

○ **Label génération 2024 et projet d'école :**

- L'objectif n2 de notre projet d'école est « Favoriser la coopération et le respect de l'autre à travers des actions sportives et culturelles ». Le label génération 2024 nous permet de développer des actions en accord avec notre objectif dans l'esprit de l'école inclusive.
- Le label génération 2024 nous permet d'initier nos élèves à la pratique sportive et de promouvoir l'éducation à la citoyenneté à travers des partenariats avec les clubs du territoire et de participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques. Le but est la valorisation de la pratique du sport, et particulièrement la pratique sportive des enfants et des jeunes en situation de handicap (rencontres sportives partagées).
- L'adhésion à ce projet a entraîné la reprise de l'association sportive et culturelle de l'école et le projet d'affilier une partie de l'école à l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré).
- L'affiliation à l'USEP signifie avoir accès à des rencontres sportives-associatives. Ces rencontres sportives seront gratuites pour les élèves qui adhèrent (plutôt cycle 3).
- Une pédagogie qui vise la mise en responsabilité : l'Usep a développé une pédagogie spécifique pour rendre les activités physiques et sportives accessibles à tous les enfants. Les enfants n'y sont pas de simples pratiquants, mais ils investissent d'autres rôles sociaux. Ils participent aussi à l'installation et au rangement du matériel, à l'encadrement des ateliers sportifs ou à la distribution des goûters. C'est une réelle mise en responsabilité.
- Lundi 15 novembre un représentant viendra présenter l'USEP à l'équipe enseignante.

### III. Relations école-Mairie

**Travaux :** ATAL est géré par notre coordinateur périscolaire, l'attente pour les interventions est parfois très longue. La gestion avec plusieurs passages (enseignant-Directrice-cahier- coordinateur- Atal) ne semble pas rapide.

M. Sassi va se rapprocher du service technique.

**Informatique :** la faq ne couvre pas toutes les questions.

L'équipe enseignante relève des soucis informatiques persistants (TBI), et non pris en charge.

Mme Cusey, enseignante, évoque la vétusté des ordinateurs de la BCD.

M. Sassi a pris note.

**Périscolaire :**

Réponses de M. Muller aux parents (Q3 et Q4)

### IV. Questions des délégués des parents

**Q1 : 1 - Il y a un enfant qui perturbe les cours dans une classe. [.....] Qu'en est-il ? Que faisons-nous pour que cela cesse depuis bientôt 2 mois ?**

R1 (Mme Amstoutz) Les compétences du Conseil d'Ecole ne couvrent pas les débats sur les élèves perturbateurs. Plus en général les élèves perturbateurs et/ou provocateurs sont pris en charge par l'équipe avec des actions éducatives qui peuvent impliquer d'autres acteurs (infirmière scolaire, médecin, psychologue scolaire etc.). Des rencontres avec les parents peuvent s'avérer utiles, mais en aucun cas ils font l'objet d'un

compte-rendu en Conseil d'École. Si nécessaire les Services Sociaux peuvent aussi être interpellés et intervenir dans le cas de carences éducatives avérées.

Les enfants directement touchés par d'éventuels propos déplacés sont pris en compte. La Directrice est disponible au dialogue et à trouver des solutions avec les élèves concernés.

**Q2 : Qu'en est-il de l'inscription pour le collège Maxime Alexandre ? Les documents pour l'inscription pour le collège Galilée ont été distribués. Mais qu'en est-il pour les collèges de secteurs ? Qui gère la distribution des documents d'inscription ? Les parents doivent-ils faire des démarches au niveau du collège ?**

R2 (Mme Amstoutz) Aucun papier n'a été distribué pour les inscriptions au collège. L'enquête distribuée par le collège Galilée concernant le choix des langues vivantes sert au collège pour anticiper sur l'organisation de l'année prochaine. Rien à voir avec les inscriptions qui interviennent beaucoup plus tard via une application gérée par l'Education Nationale à laquelle la Directrice a accès. Les papiers d'inscription ainsi que les instructions pour les compléter seront fournis par l'école le moment venu.

La carte scolaire pour l'année prochaine peut varier par rapport à celle de l'année précédente. Nous ne savons pas quels élèves seront recrutés par Maxime Alexandre. La majorité de nos élèves est affectée à Galilée. Attention : Galilée n'accepte quasiment plus de dérogations.

**Q3 : au niveau de la cantine, depuis le début d'année des récipients en plastique sont encore utilisés pour chauffer les plats. La disparition de ces récipients était une revendication des parents d'élèves, selon un article des DNA, la mairie semblait être bien fière d'avoir supprimé ces récipients plastique, qu'en est-il de cette disparition ?**

R3 (M Muller) Il n'y avait pas le nombre de bac en inox suffisant pour toutes les écoles. Il y avait d'énormes ruptures sur ce produit. Les premiers jours ont démarrés avec des bacs en plastique, mais aujourd'hui c'est réglé. Le plastique reste pour le fromage et le dessert. Tout ce qui est réchauffé l'est dans des bacs en inox.

**Q4 : – toujours au niveau de la cantine, il y a 3 services, du coup le repas se déroule au lance pierre pour les enfants, n'y aurait-il pas moyen de trouver un système permettant de calmer le rythme ?**

**De plus il semble que ce soit toujours les mêmes élèves qui sont au 3eme service, ce qui implique que le jour où ce soit un repas apprécié par les enfants il n'y est plus de possibilité de se resservir. Est-il possible de faire en sorte que ce ne soit pas toujours les mêmes enfants qui soient toujours au 3eme service. (Bien entendu en laissant les CP au 1<sup>er</sup> service)**

R4 (M Muller) Aux Prés il y a 90 enfants qui mangent à la cantine. Les 3 services sont mis en place pour éviter le brassage des groupes. Les CP sont dans le 1<sup>er</sup> groupe, les autres groupes sont établis en accord avec l'organisation de l'école et tiennent compte de l'heure de rentrée de l'après midi (13h40 ou 13h50). Une autre solution ne peut pas être trouvée. Il faut s'aligner au protocole sanitaire. Chaque groupe a 45 minutes pour manger. Les repas sont servis dans des plateaux individuels et tous les enfants ont la même quantité. Ils peuvent éventuellement être resservis si des élèves qui ont commandé un repas sont absents. Il y a possibilité d'attribuer ces repas supplémentaires chaque jour à un groupe différent, pour ne pas léser toujours le groupe qui passe au 3<sup>ème</sup> service.

Les inscriptions à la cantine doivent se faire au moins 48h avant. L'annulation d'un repas est possible jusqu'à la veille avant 23h59.

Les inscriptions sont possibles au mois et même à l'année.

(Mme Di Micco, déléguée des parents, soulève un autre problème concernant le périscolaire : certains élèves rentrent sans veste alors qu'il fait froid. Les parents demandent de veiller à que les enfants soient habillés correctement à l'extérieur).

**Q5 : Au vu de la situation sanitaire, ne serait-il pas possible de revenir aux horaires habituels pour la rentrée du matin et de l'après-midi, d'autant plus que toutes les classes sortent en même temps à 11h30 et 16h15 ?**

[.....]

R5 (Mme Amstoutz) La question a été traitée en début de conseil.

L'ouverture du portail le matin se fait en deux fois (7h55 et 8h05). A Strasbourg c'est 8h20 jusqu'à 8h30.

Il y a 10 minutes de battement. Les parents sont responsables de leurs enfants sur le trottoir, avant l'entrée qui se fait actuellement aux horaires indiqués par le Protocole sanitaire. C'est aux parents de s'organiser pour gérer ces 10 minutes, si nécessaire.

Les enfants dans l'école sont sous la responsabilité de la Directrice. Aucune entrée anticipée, sans surveillance, n'est possible ni autorisée. Les enfants ne peuvent pas attendre dans la cour sans la surveillance de l'équipe enseignante.

Les horaires décalés seront maintenus tant que le protocole sanitaire sera d'actualité.

**Q6 : De plus qu'en est-il des panneaux qui annoncent l'école au niveau de la rue des prés et de la rue de la liberté.**

R6 (M. Sassi) Le panneau « zone 30 » ne ralentira pas forcément plus les conducteurs en l'absence d'agents qui surveillent. Un audit a été fait sur toutes les écoles au moins de juin pour les demandes de signalisation, la réponse de l'euro métropole est en attente.

**Question supplémentaire (Mme Kelle) : prévoyez-vous une fête de fin d'année ?**

R (Mme Amstoutz) Il n'est pas possible de prévoir étant donnée la situation actuelle, mais nous ne sommes pas contre si les conditions pour se retrouver en sécurité sont réunies à la fin de l'année.

La séance est close à 19h20

La Présidente

Mme Giovanna Amstoutz

La Secrétaire

Mme Morgane Behe